

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quatorze, le 26 juin à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle (pouvoir de Mme ALLEMANDI Florence), VAGINAY Sophie, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, COLLOMB Stéphane, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, BEHETS Jan, NICOLAO Michel ET BULTEL Jean Pierre.

**EXCUSES** : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine et M. BOUVET Patrick.

## Délibération N°2014/70

### **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Sur proposition du Vice - Président délégué aux finances,  
Le Conseil de Communauté,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

<b>BUDGET PRINCIPAL CTE</b>
-----------------------------

#### **SECTION FONCTIONNEMENT :**

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes</u>	
Art 73925	9 138.00 € (1)	Art 74124	- 3 328.00 € (3)
Art 022	- 9 138.00 € (2)	Art 74127	+ 3 328.00 € (3)
<b>Total</b>	<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

#### **SECTION INVESTISSEMENT :**

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Art 165	100.00 € (4)	Art 165	100.00 € (4)
<b>Total</b>	<b>100.00 €</b>		<b>100.00 €</b>

- (1) Régul FPIC Part EPCI
- (2) Dépenses imprévues
- (3) Régul montants notifiés dotation de Base et Dotation Péréquation
- (4) Régul Caution logements CSP

<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b>
-------------------------------------

#### **SECTION FONCTIONNEMENT :**

<u>Dépenses :</u>	
Art 6152	- 12 000.00 € (1)
Art 6156	- 1 500.00 € (2)
Art 023	+109 525.00 € (3)
<b>Total</b>	<b>96 025.00 €</b>

## SECTION INVESTISSEMENT :

### Dépenses :

Art 2315 Prg 1012 - 75 841.00 € (4)  
Art 2315 Prg 1015 - 289 300.00 € (5)

**Total** - 365 141.00 €

### Recettes :

Art 1641 Prg 1015 - 343 200.00 € (6)  
Art 13111Prg 1015 - 65 733.00 € (7)  
Art 1313 Prg 1015 - 65 733.00 € (7)  
Art 021 109 525.00 €

**Total** - 365 141.00 €

(1) Annulation des dépenses relatives à la reprise du réseau de l'Orée du bois au Sauze (8 000 €) et des travaux de dévoiement du réseau à Jausiers (4 000 €)

(2) Annulation de la dépense relative à la réalisation d'un bilan 24h sur la step de Saint Paul (1 500 €)

(3) Virement à la section Investissement

(4) Annulation des dépenses relatives aux travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux au Lauzet centre (60 000 €) et du renouvellement du réseau de la rue du Moulin (15 600 €)

(5) Annulation des dépenses relatives : à la tranche conditionnelle des travaux de renouvellement de réseau de transfert intercommunal et suppression des eaux claires parasites secteur de saint Pons (230 000 €), au détournement du réseau VTF L'Ouka à Pra Loup (8 300 €), à l'amélioration encorbellement Pont de la Fabrique (20 000 €), à la maîtrise d'oeuvre pour la séparation des réseaux du centre à Barcelonnette (15 000 €) + économie réalisée sur les travaux de la Rochaille à Pra-Loup (16 000 €)

(6) Suppression de l'Emprunt pour la réalisation des travaux de renouvellement du réseau de transfert intercommunal et suppression des eaux claires parasites sur le secteur de Saint Pons (343 200 €)

(7) Réajustement des subventions Agence de l'Eau et Conseil Général par rapport aux travaux réalisés (uniquement la tranche Conditionnelle) (- 145 273 €)

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour Extrait Certifié Conforme.

Le Président,  
M. Jacques MARTIN.

